28 avril 2026

Dr. Denis Prud'homme
Recteur et vice-chancelier
Président du Sénat académique
Université de Moncton

Objet : Loi de l'Université sur les programmes terminaux des campus du nord

Monsieur le Président,

Par la présente, je souhaite vous faire part de mes observations concernant l'article 4 de la Loi sur l'Université, qui prévoit l'offre de programmes terminaux, soit le B.A.A. (général) et le B.A.-B. Éd. (primaire) en entier au campus d'Edmundston, ainsi que le baccalauréat ès arts multidisciplinaire au campus de Shippagan.

Selon moi, l'ajout de ces programmes terminaux constitue une initiative essentielle, qui aurait dû être mise en place depuis longtemps. Elle est primordiale non seulement pour la pérennité des campus du Nord, mais aussi pour les villes d'Edmundston et de Shippagan. Le fait de passer plusieurs années dans une même ville afin d'y compléter sa formation favorise le développement d'un fort sentiment d'appartenance. Cela peut encourager les personnes étudiantes à s'établir durablement dans la région, voire à y travailler, notamment au sein même de l'institution où elles ont étudié.

Dans une perspective où l'on souhaite que les diplômées et diplômés demeurent attachés à leur université, il est nécessaire qu'ils aient pu développer ce sentiment d'appartenance. Or, celui-ci est difficile à construire lorsque les étudiantes et étudiants doivent changer de campus pour terminer leur programme. À titre d'exemple, au campus d'Edmundston, il n'existe pas d'équipe sportive compétitive directement associée à l'UMCE. La mise en place de telles équipes, composée d'étudiantes et d'étudiants pouvant compléter l'ensemble de leur parcours de quatre ans ou plus sur place, contribuerait grandement à renforcer ce sentiment d'appartenance. Elle pourrait également, à court ou moyen terme, permettre l'organisation de tournois intercampus, favorisant ainsi les échanges, la visibilité et la cohésion entre les différents campus de l'Université.

Un autre élément important concerne la vie étudiante. Le faible nombre d'étudiantes et d'étudiants qui demeurent plus de deux ans sur les campus du Nord rend difficile le maintien d'une vie étudiante dynamique. Les personnes impliquées doivent souvent quitter leur campus pour celui de Moncton, ce qui entraîne une rupture dans leur engagement. Depuis mon implication au sein de l'Association générale des étudiantes et étudiants du campus d'Edmundston en 2023, j'ai pu constater à quel point il est difficile d'assurer une continuité entre les mandats. Il est également ardu de faire avancer des projets lorsque les membres savent qu'ils ne seront plus présents l'année suivante, ce qui réduit leur motivation à s'investir à long terme.

Par ailleurs, les régions comme Edmundston et Shippagan ont un besoin réel de main-d'œuvre qualifiée, notamment d'enseignantes et d'enseignants, d'entrepreneures et d'entrepreneurs, de fonctionnaires et d'administrateurs. Offrir des programmes terminaux sur place permettrait d'encourager les étudiantes et étudiants à s'y établir et à contribuer au développement économique régional.

Cette initiative favoriserait également la continuité et la prospérité de l'Université dans son ensemble. Bien qu'il soit compréhensible de craindre une pression accrue sur les ressources humaines du campus de Moncton, la rétention accrue d'étudiantes et d'étudiants dans les campus du Nord pourrait justement permettre de répondre à ces nouveaux besoins.

Enfin, à l'aube du 80e anniversaire du campus d'Edmundston, le moment est particulièrement bien choisi pour assurer sa pérennité. Cela passe nécessairement par la résolution de l'un de ses principaux enjeux, soit le manque de programmes terminaux.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Zoé Monic Rioux
Vice-présidente aux affaires académiques de l'AGEEUMCE